

Chevalier guignette, *Actitis hypoleucos* (Linné, 1758)

Synonyme : Guignette de rivière, Guignette vulgaire, *Tringa hypoleucos*

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

Description de l'espèce

Le Chevalier guignette est un limicole de taille modeste, sensiblement plus gros qu'une Alouette des champs *Alauda arvensis*. Il se distingue par sa silhouette souvent courbée ou penchée en avant et par les balancements systématiques de l'arrière du corps quand il marche ou lorsqu'il vient de se poser.

Le cou court, la relative brièveté des pattes et le bec assez bref lui confèrent un aspect intermédiaire entre un bécasseau et un chevalier [bg25].

Le plumage de coloration neutre présente un dessus uniformément brun qui tranche avec le dessous blanc. Le plastron arrondi brun-gris, formant de fines raies chez l'adulte nuptial, délimite nettement le bas de la poitrine et le ventre d'un blanc pur. Sur les côtés, entre l'aile pliée et le plastron, on distingue en avant du poignet une tache blanche en forme de virgule prolongeant le flanc.

Cette espèce ne présente aucun dimorphisme sexuel marqué.

Le juvénile apparaît plus nettement marqué dessus avec des lisérés chamois clair aux couvertures alaires et aux tertiaires. Les pattes sont gris verdâtre ou jaunâtre chez l'adulte, rose chair chez le juvénile.

Le vol particulier du Chevalier guignette facilite d'emblée son identification. L'espèce se déplace le plus souvent au ras de l'eau, les ailes arquées vers le bas avec des séries de battements nerveux et rythmés, interrompus par de brèves pauses. Au cours du vol, on distingue les primaires et une partie des secondaires brun foncé, la longue barre alaire blanche, ainsi que le croupion et la queue sombres discrètement bordés de blanc.

La mue complète de l'adulte intervient entre juin et mars, la mue partielle, de janvier à mai. Chez le jeune, la mue partielle se situe entre juillet et mars [bg25].

En période internuptiale, le Chevalier guignette se manifeste vocalement par des sifflements rapides, clairs et sonores émis surtout en vol, mais également posé. Ces cris correspondent à des séries de trois notes qui se succèdent à intervalles plus ou moins courts pouvant se prolonger lors des stimulations sociales. Le chant basé sur le même motif se décline en une suite rythmée de quatre sons répétés en vol longuement et à une cadence rapide [bg25]. On note également des sifflements d'alarme espacés et prolongés (JCR, CD2/pl.60).

Longueur totale du corps : 18 à 21 cm. Poids : 45 à 60 g (extrêmes : 35-70 g).

Difficultés d'identification (similitudes)

Le vol particulier et la barre alaire bien visible du Chevalier guignette excluent toute confusion avec d'autres limicoles. Posée à une certaine distance, l'espèce peut évoquer un Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*). De plus près, ce dernier se différencie par le plumage plus sombre, la taille plus importante, notamment la hauteur des pattes et la queue plus courte. L'absence d'une encoche blanche située devant le poignet est également un bon critère de différenciation.

Répartition géographique

Le Chevalier guignette est une espèce paléarctique qui se reproduit depuis les côtes européennes de l'océan Atlantique (Irlande, Espagne) jusqu'au Kamtchatka et au Japon à l'est [bg13].

Tous les pays européens sont occupés par l'espèce, mais l'essentiel de la population niche en Fennoscandie, en Russie, en Biélorussie et dans les pays baltes [bg2].

En hiver, l'espèce occupe une vaste aire de distribution qui comprend l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Inde, l'Asie du sud-est, l'Australie et irrégulièrement les îles de l'ouest du Pacifique [bg13].

La majorité des nicheurs de l'Europe occidentale semblent séjourner en Afrique de l'Ouest. En Europe, l'espèce hiverne en faible nombre en Espagne, au Portugal et en France. Les hivernants français dont l'origine reste inconnue, fréquentent surtout la Bretagne, le littoral atlantique jusqu'à la frontière espagnole et les bords de la Loire. Le reste du pays paraît occupé irrégulièrement ou occasionnellement selon les régions [bg19]. Les nicheurs sont distribués dans l'est du pays, le Massif Central, les Alpes, plus localement dans les Pyrénées. L'espèce est mentionnée rare ou occasionnelle dans le Nord, le Poitou-Charentes et la Corse [bg10].

Biologie

Ecologie

En Europe, l'espèce est un oiseau nicheur caractéristique des rivières à lit mobile dans leurs secteurs de « tressage », lesquels se situent généralement en moyenne montagne et plus rarement en plaine. Cette exigence étant aussi celle de l'Ombre commun *Thymallus thymallus*, une analogie étroite a pu être mise en évidence, en France au moins, entre la distribution de ces deux espèces [4]. Ce style fluvial comporte des bancs de matériaux alluvionnaires allant de la taille du bloc à celle de sables grossiers avec comme caractéristique commune une couverture herbacée, voire

arbustive, clairsemée, indispensable à l'installation du nid [bg25 ; bg72]. Dans les secteurs où l'espèce cohabite avec le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* comme dans le haut Allier, on a pu montrer que les faciès occupés sont moins rapides que ceux de cette dernière espèce [5]. Tout comme le Petit Gravelot *Charadrius dubius*, le Chevalier guignette peut nicher également sur des gravières dans leurs tous premiers stades de colonisation végétale, des barrages à niveau variable, des canaux, voire les berges endiguées de fleuves comme le Rhin. En période internuptiale, tous les types de milieux humides sont fréquentés, excepté les marais à grands héliophytes et les grandes vasières plates. Les bords des cours d'eau sont cependant préférés.

Les densités des nicheurs varient significativement selon les cours d'eau. Ainsi, on relève 0,25 couple par kilomètre de rivière sur le Var, de 0,60 sur le Haut Allier à 1,10 pour le Moyen Allier [5] et jusqu'à 3,75 couples dans les Hautes-Pyrénées [1]. Cette dernière densité apparaît élevée par rapport à celles observées ailleurs dans l'aire de distribution de l'espèce où elle atteint en moyenne un couple par kilomètre de rivière ou de rive lacustre [bg30].

Comportements

En hiver ou en début de migration, l'espèce est communément observée en activité alimentaire, parcourant avec agilité les bordures d'eau à la recherche de proies, le plus souvent seule, rarement en petits groupes lâches.

Les liens sociaux sont nettement marqués uniquement en période de migration, notamment lors des rassemblements vespéraux très bruyants qui peuvent compter plusieurs dizaines d'oiseaux.

La migration de printemps débute dès les derniers jours de mars, avec un pic entre fin avril et début mai. Elle se prolonge jusqu'à fin mai, voire plus tard.

Les départs pour les quartiers d'hiver commencent chez les adultes dès la fin de juin, avec un pic fin juillet-début août. Les jeunes prennent le relais en août, les passages culminant entre la mi-août et la mi-septembre. Ils déclinent ensuite rapidement, laissant quelques retardataires en octobre [bg19]. Les migrations sont essentiellement nocturnes.

Reproduction et dynamique de population

De retour sur leurs territoires à partir de la mi-avril, les couples de Guignettes commencent aussitôt leurs parades nuptiales bruyantes en vol ou au sol, puis deviennent très discrets dès la ponte.

Le nid est une simple excavation creusée par les deux oiseaux, ou une coupe plus élaborée, soigneusement garnie d'herbes sèches par la femelle. Il est toujours situé à l'écart du cours d'eau, sur un sol sec et habituellement bien dissimulé dans la végétation ou sous un buisson.

La ponte, qui compte en moyenne quatre œufs (trois à cinq), a lieu en général dans la première quinzaine de mai. L'incubation, assurée par les deux sexes, dure 21 à 22 jours et commence avec la ponte du dernier œuf [bg7].

L'éclosion synchrone permet aux poussins nidifuges de suivre rapidement les parents sur les places d'alimentation [3].

Les jeunes peuvent voler à partir de l'âge de 20 jours. Ils s'émancipent dix à vingt jours plus tard.

Une seule ponte est connue. Elle peut-être remplacée en cas d'échec jusqu'au début de juin.

L'espèce se reproduit probablement à partir de deux ans [bg7].

Les données sur la dynamique des populations sont rares. Le taux d'éclosion mesuré en Angleterre et en Russie apparaît assez élevé, de 80 et 84,7% respectivement [bg7]. En France, les études menées sur le Haut Allier donnent un succès à l'éclosion de 79% [5].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 14 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de ce limicole se compose essentiellement d'invertébrés capturés au sol ou en l'air avec agilité grâce à sa vue perçante. Les larves et les imagos de coléoptères, diptères et lépidoptères constituent les proies les plus fréquentes, suivis des hémiptères, orthoptères et de bien d'autres insectes. Les araignées, les myriapodes, les petits crustacés et mollusques sont également recherchés. Accessoirement des vers, des têtards ou de petits poissons et grenouilles peuvent compléter le menu. La consommation d'éléments végétaux paraît marginale [bg25].

Habitat de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernées

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1210 - Végétation annuelle des laisses de mer (Cor. 17.2)

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) (Cor. 22.11x22.31)

3120 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen (*Isoetes* spp.) (Cor. 22.11x22.34)

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.11x(22.31 & 22.32)

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12x22.44)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)

3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum* (Cor. 24.225)

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculus fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion* (Cor. 24.4)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* et du *Bidention* (Cor. 24.52)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (arrêté ministériel du 17 avril 1981, modifié le 5 mars 1999), inscrite aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations ouest et centre Europe/ouest Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce fréquente un grand nombre de cours d'eau planitiaux et montagnards, ainsi que tous les types de plan d'eau stagnante favorables, indifféremment de leur statut. Néanmoins, des densités intéressantes sont présentes en période de nidification dans des ZPS (Vallée de la Loire, Gorges de la Loire, Gorges de la Sioule), des réserves naturelles (Val d'Allier), des parcs nationaux (Vanoise).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Considéré comme stable durant la période 1970 - 1990, le Chevalier guignette est actuellement considéré provisoirement en déclin en Europe [bg2]. La population européenne a été estimée à 720 000-1 600 000 couples en 2000, puis 1 050 000 à 1 710 000 couples en 2006 [6], la Russie abritant plus de la moitié de cette population. Une baisse récente plus ou moins importante est décelée dans plusieurs pays (Suède, Finlande, Grande-Bretagne, Ukraine, etc.). Les deux premiers pays concernés par cette baisse restent parmi les plus peuplés avec respectivement 50 000 à 125 000 et 150 000 à 250 000 couples. Les autres pays présentent des effectifs nettement plus faibles ne dépassant pas quelques centaines ou milliers de couples.

La population française était évaluée à 500-650 couples en 1984 [bg20], puis à 900 couples en 1995-1996 dans le cadre de l'enquête nationale des limicoles nicheurs [bg10]. La tendance d'évolution de l'effectif, qui apparaît positive, doit être relativisée en raison d'une meilleure prospection lors de la dernière enquête [2]. Considérée actuellement comme stable, la population est maintenant estimée à 800-1 000 couples [bg2]. Les départements les plus peuplés sont la Haute-Savoie, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et la Nièvre. Ces quatre départements abritent 60% de la population nationale.

En hiver, un effectif de 500 à 800 individus avait été estimé dans les années 1980 et seulement 30 à 150 dans les années 1990. Cette dernière estimation apparaît manifestement sous-estimée, car 220 à 310 individus ont été comptés à la mi-janvier depuis 2000 sur les seuls sites de dénombrements d'oiseaux d'eau [bg42-non publié]. L'effectif présent en hiver dépasse certainement le millier d'individus. Ces données de comptages, peu représentatives du nombre d'individus présents, ne permettent pas de mesurer la tendance d'évolution de la population hivernante.

Menaces potentielles

Les menaces les plus importantes affectant la population nicheuse sont l'aménagement et la rectification des cours d'eau, leur canalisation, la création de barrages ou la destruction d'îlots. D'autre part, l'augmentation récente de la pression humaine sur les milieux de nidification entraîne un accroissement du nombre d'échecs de la reproduction ou empêche l'installation des nicheurs [7]. Les principales activités responsables de ce phénomène sont le tourisme fluvial, les sports d'eau vive (surtout les descentes de rivière en canoë plus que celles en kayak ou en raft concernant moins l'habitat de l'espèce), la pêche à la ligne, le développement incontrôlé des plages de loisirs et des campings en bordure de rivières [bg53].

Propositions de gestion

Le maintien de la population nicheuse de Chevalier guignette passe par la mise en place de mesures de protection et de gestion des cours d'eau compatibles avec les exigences de l'espèce.

Les entretiens ou les aménagements des rivières doivent être définis de manière réfléchie et pondérée au niveau de leur lit majeur et faire l'objet d'études d'impact sur la faune, excluant en priorité toute intervention en période de reproduction. Une réglementation plus stricte des activités humaines récréatives est à définir, prévoyant le maintien de zones de quiétude. Il est aussi nécessaire de contrôler les pollutions.

Le développement de formation nature auprès des personnels encadrant les descentes de rivière permettrait certainement de limiter le dérangement printanier sur les grèves utilisées pour la reproduction.

L'extension des réserves de pêche en partenariat avec les pêcheurs de salmonidés (Ombre) et l'interdiction temporaire (mai-juin) de l'accès à certains tronçons de cours d'eau à forte densité de nicheurs sont les premières mesures à engager.

Etudes et recherches à développer

Un programme d'études portant sur la biologie de reproduction et la dynamique des populations pourrait être mis en œuvre. Ces études doivent être accompagnées d'une surveillance périodique des nicheurs sur les principaux cours d'eau, afin de mesurer l'évolution des populations et des facteurs limitants chez cette espèce encore mal connue en France.

Bibliographie

1. D'AMICO, F. (2001).- Distribution morcelée et abondance du Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* en rivière de montagne (vallée d'Ossau ; Parc National des Pyrénées). *Alauda* 69(2): 223-228.
2. DECEUNINCK, B. (2001).- Breeding Waders in France : populations, trends and distribution. 1984-1996. *Wader Study Group Bulletin* 95: 45-50.
4. DOUGALL, T.W., HOLLAND, P.K. & YALDEN, D.W. (1995).- Hatching dates for Common Sandpiper *Actitis hypoleucos* chicks-variations with place and time. *Wader Study Group Bulletin* 76: 53-55.
5. ROCHÉ, J. (1989).- Distribution du Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) et de l'Ombre commun (*Thymallus thymallus*) le long des rivières de France et d'Europe. *Bulletin d'Ecologie* 20(3): 231-236.
6. ROCHE, J. & D'ANDURAIN, P. (1995).- Écologie du Cincle plongeur *Cinclus cinclus* et du Chevalier guignette *Tringa hypoleucos* dans les gorges de la Loire et de l'Allier. *Alauda* 63: 51-66.
7. THORUP, O. (2006).- *Breeding waders in Europe 2000*. International Wader Studies 14. International Wader Study Group, U.K. 142 p.
8. YALDEN, D.W. (1992).- The influence of recreational disturbance on common sandpipers *Actitis hypoleucos* breeding by an upland reservoir, in England. *Biological Conservation* 61: 41-49.